

GUIDE DE VALORISATION DU CADRE DE VIE
AVANT-PROGRAMME



COMMUNE DE BAMBECQUE
CANTON D'HONDSCHOOTE



Commune de Bambecque

Canton d'Hondschoote

Arrondissement de Dunkerque

Analyse partagée du territoire

Recherche de cohérence (le dehors)

Territoire naturel

Les aires d'influence des pôles ruraux

Conclusion

Recherche des caractères identitaires (le dedans)

Les trois unités

Conclusion

Mise en évidence des mutations

Un territoire en évolution

Evolutions souhaitées

Mise en place des actions

Une action, un partenaire

Le programme F.A.C.V.

Patrimoine naturel

Politique architecturale et urbanistique

Maîtriser le développement communal

Encourager de nouvelles formes

Bibliographie

Annexes



alignement en têtard au fil de l'eau

Analyse partagée du territoire

Recherche de cohérences - le dehors -

Les limites administratives communales de Bambecque ne correspondent pas aux logiques du territoire qui concilient les aspects du paysage, de l'architecture et des milieux naturels, dans une relation économique, naturelle et culturelle avec ses voisins.

Une analyse et un diagnostic de ces domaines permettront de mieux comprendre le contexte communal.

Le territoire naturel

L'hydrographie : inscrit dans la ligne de force Est/Ouest de l'Yser, le centre du village se tient à une distance raisonnable (non inondable) du lit du fleuve.

Les limites administratives sinueuses marquent l'ancien tracé des méandres taillés droits au fil du temps.



Mais l'eau apparaît sous d'autres formes, complémentaires au fleuve: réseau de drainage, mare.. La lecture de la moindre pente anticipe sa présence, révélée le plus souvent par le végétal qui l'accompagne

La géologie

Pour mémoire

L'occupation du sol

L'occupation spatiale du sol est l'élément qui visuellement permet de décrire et de définir un territoire. Cette tâche est d'autant plus facile que le territoire est rural. En effet, la campagne peut être décrite comme "un lieu où la présence de la nature est plus forte que celle du bâti. Ce n'est pas une nature sauvage, c'est une nature ordonnée qui résulte du travail de l'homme. Jamais l'homme n'est aussi proche de la nature que lorsqu'il la cultive" (Tachon), c'est l'expression de cette relation qui, peu à peu, a constitué le paysage de la campagne.

Au sein du Schéma Directeur de la Région Flandre-Dunkerque, la commune de Bambecque se situe en zone agricole, Flandre Intérieure.

A une échelle moindre, il conviendra de faire émerger les différences d'occupation et d'ordonnement des parcelles.

Entité paysagère

Le paysage est une notion complexe et éminemment culturelle : ne dit-on pas communément qu'il est le reflet des hommes qui l'habitent et qui en vivent. Evoquer la dimension paysagère d'un territoire, c'est solliciter des notions d'économie rurale (culture-openfield) de culture et d'histoire, tout autant qu'apprécier, reconnaître et nommer les ambiances et les qualités spatiales.

L'inventaire départemental des paysages, établi dans le cadre de la Trame Verte, a mis en évidence la richesse paysagère à travers 37 entités regroupées en 15 Grands Paysages eux-mêmes rassemblés dans 5 Grands Pays. Selon cette nomenclature la commune de Bambecque s'inscrit dans les limites du Grand Pays La Flandre, le grand paysage de la Flandre Intérieure et l'entité paysagère de l'Houtland Intérieur.

Les aires d'influence des pôles ruraux.

Rechercher le périmètre de cohérence d'un territoire nécessite de comprendre les phénomènes d'urbanisation qui s'y manifestent en dépassant la simple analyse des éléments physiques (les aires bâties) pour étudier les relations que les espaces entretiennent les uns avec les autres et les influences qu'ils subissent. Les concepts de "bassin de vie" permettent une première lecture du fonctionnement du territoire.

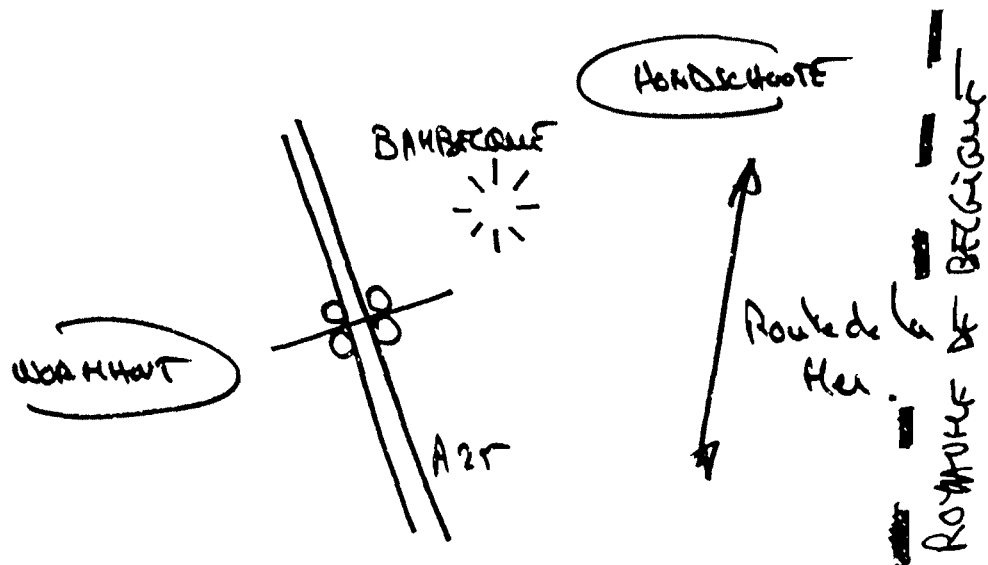
Située à l'extrémité Sud du contour d'Hondschoote et forte de ses six cents habitants, la commune de Bambecque est à 95 % agricole. Si elle dispose de commerces traditionnels et de quelques artisans, c'est auprès de Wormhout, chef lieu de canton voisin que le rapport à la ville s'effectue.

La frontière avec le Royaume de Belgique a marqué durablement l'histoire de Bambecque et la vie quotidienne de ses habitants.

Si le contexte européen aplanit les limites nationales, cette culture spécifique mérite d'être prise en compte à l'occasion de ce travail.

Au-delà de cette complémentarité d'usage, l'intercommunalité prend des formes multiples :

- des plus institutionnelles :
 - . Schéma Directeur de la Région Flandre Dunkerque,
 - . Communauté de Communes de Flandre,
 - . Syndicat de l'Yser,
 - . C.A.R.F.O. par l'Yser interposée.
- aux partages d'équipements :
 - . classes communes avec Houtkerque et Oost-Cappel.



La vie de la commune ne peut ignorer les effets induits du réseau routier :

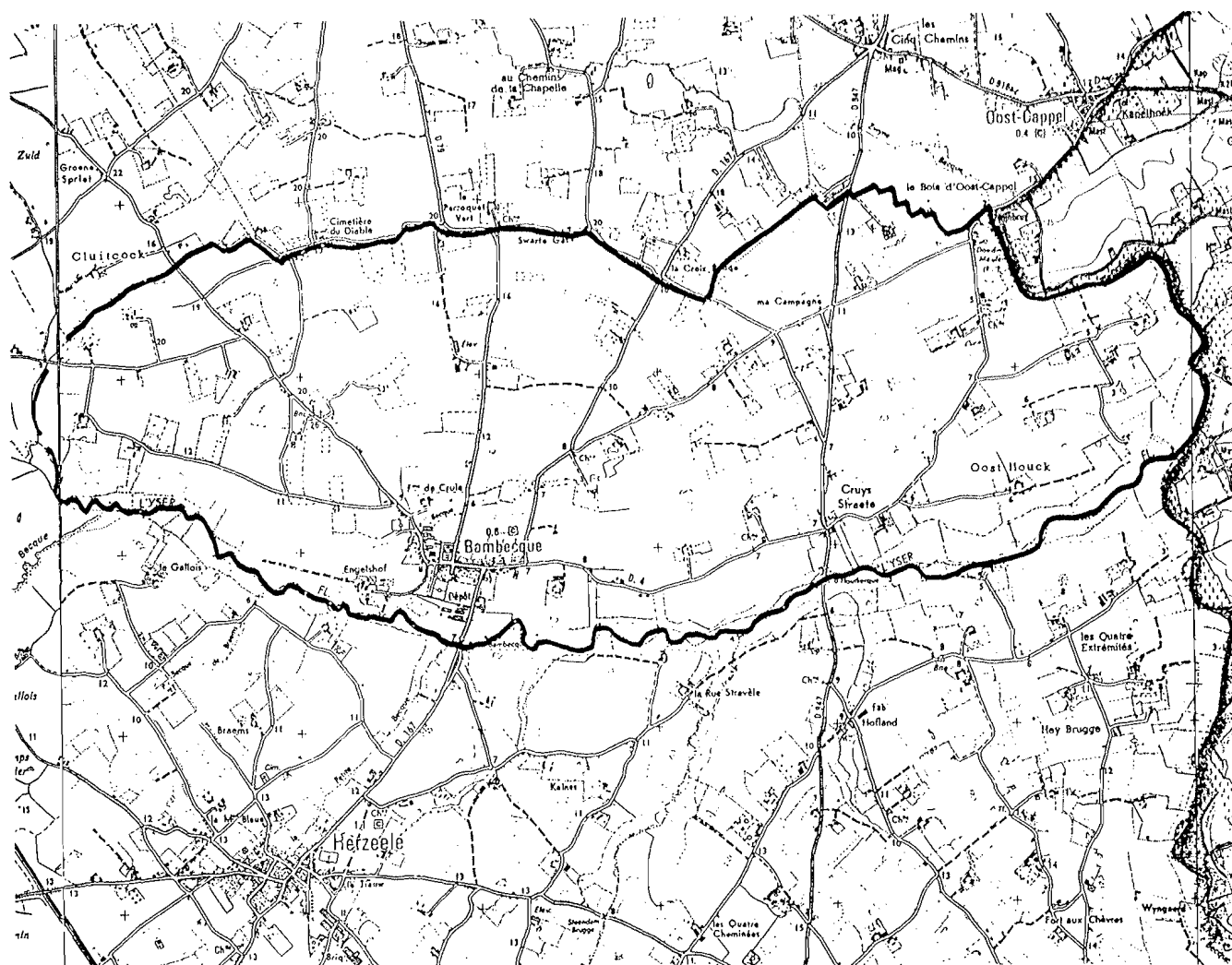
- la route de la mer, axe entre l'agglomération lilloise et la mer, voisine la commune au point de pouvoir en user touristiquement,
- la nouvelle liaison à l'autoroute A25 rapproche la commune du monde littoral et peut agir sur la demande locale de logements.

Conclusion

Si la limite communale est la référence nécessaire à ce travail, il est souhaitable de connaître les logiques de territoire dans lesquelles elle s'inscrit et d'en fixer les emprises.

Cette prudence permet de garantir les logiques de territoire comme le bassin versant de l'Yser et d'associer aux réflexions les partenaires légitimes.

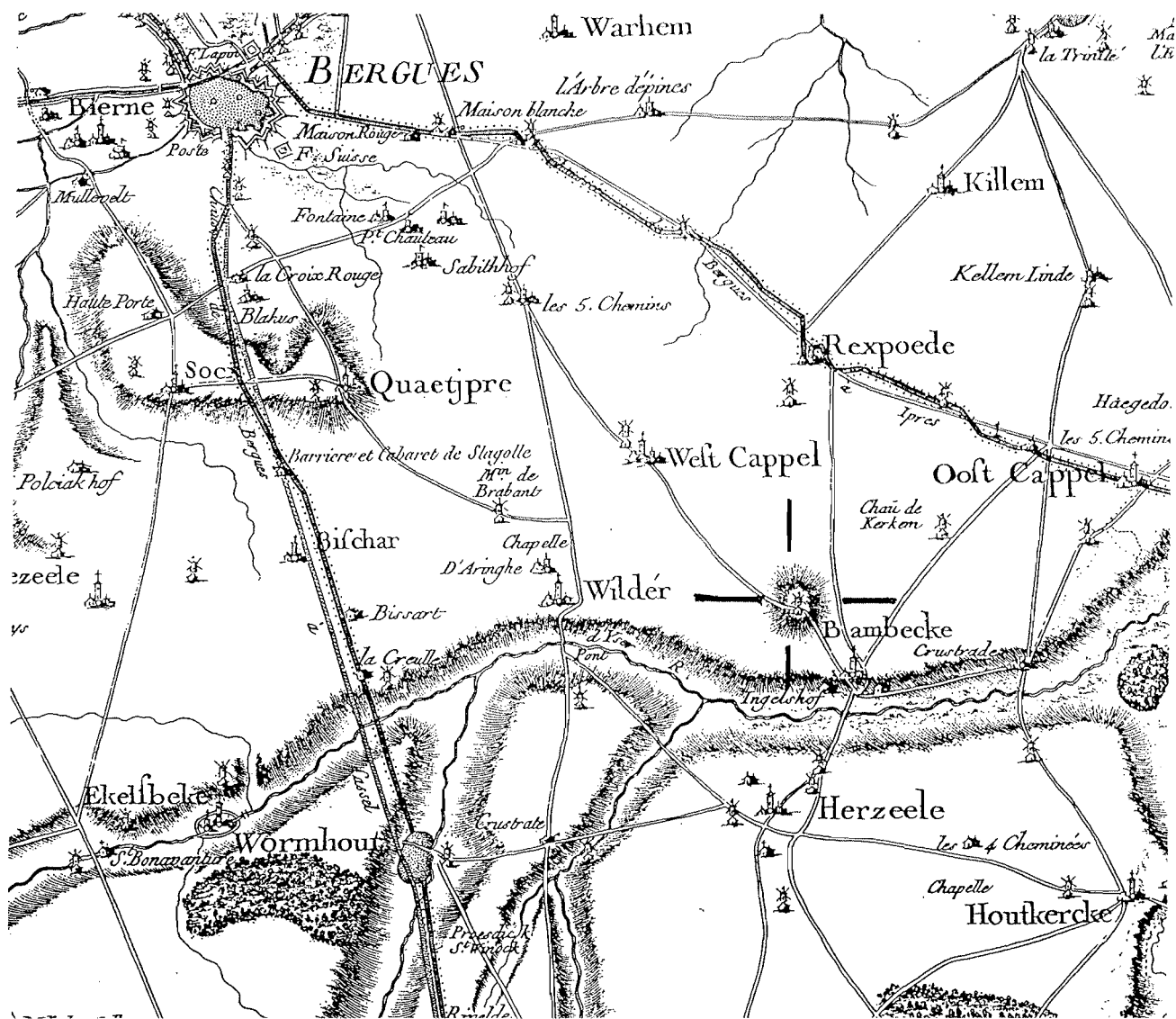
Territoire communal



d'après carte I.G.N. 1/25000ème

AMALYSE DOCUMENTAIRE

Territoire communal



Carte Cassini 1815

7 Bambecke

C.A.U.E. du Nord - Numéro du dossier : 19980140 date : juin 1998

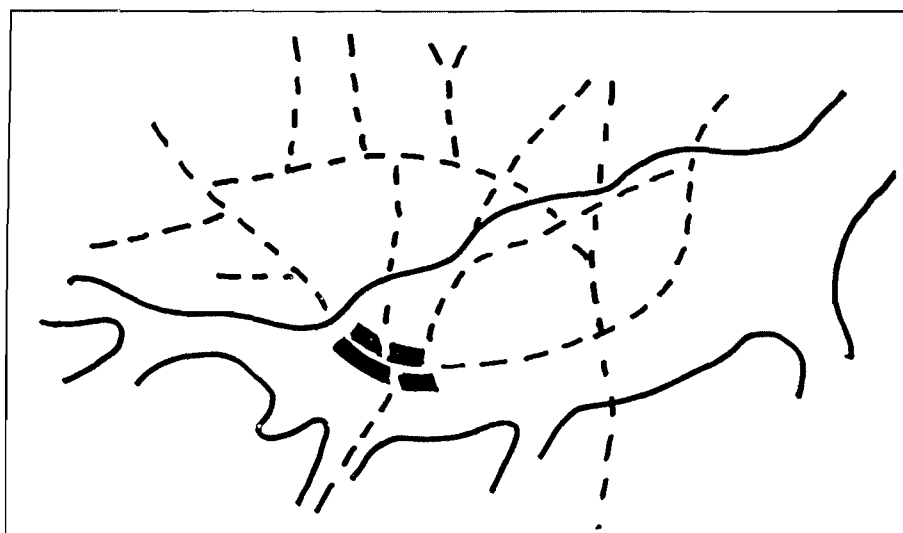
Analyse cadastrale du territoire

Analyse partagée du territoire

Recherche des caractères identitaires - le dedans -

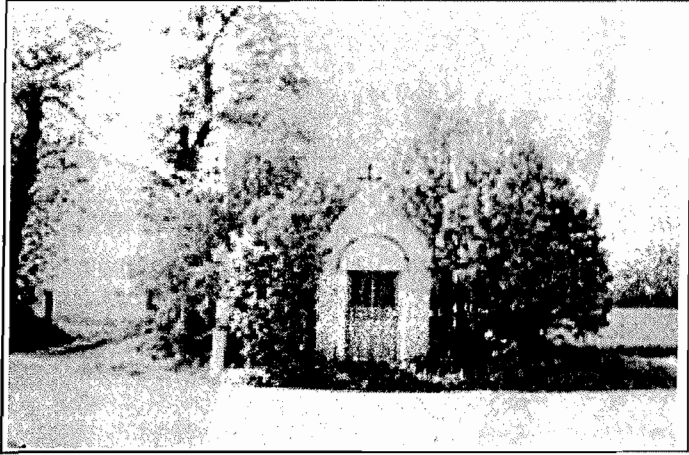
L'approche fine de ce territoire dans les domaines que sont l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'occupation du sol montre une diversité des éléments contribuant à la définition de ses caractères identitaires. Il est possible d'en dégager 3 unités définissant chacune une ambiance particulière. Les limites proposées sont plus des lieux de transition ou de continuité que de ruptures franches.

Versant Sud et hameaux

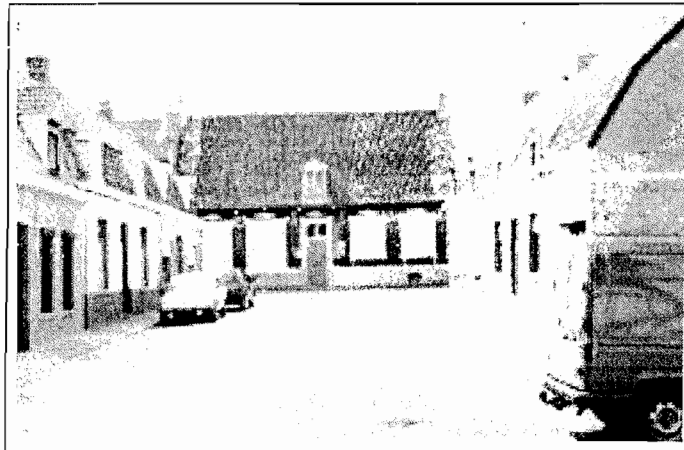


*Le village
et ses accès*

*La vallée Yser
et affluents*



Chemin de crête



Centre du village



l'Yser vers l'Engelshof

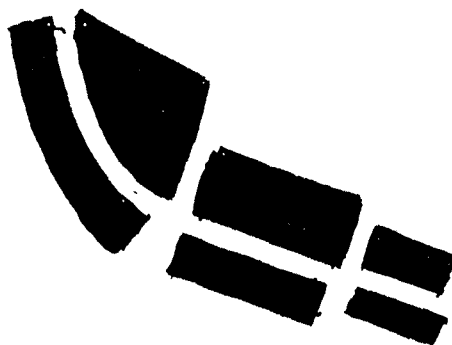
Versant-Sud

Au soleil, le réseau routier s'épanouit en queue de paon vers le Royaume de Belgique et le littoral. La commune se termine au Nord sur une sorte de chemin de crête, Est/Ouest, grand demi-cercle sur les hauteurs du centre aux noms énigmatiques : cimetière du diable, perroquet vert, croix rouge.

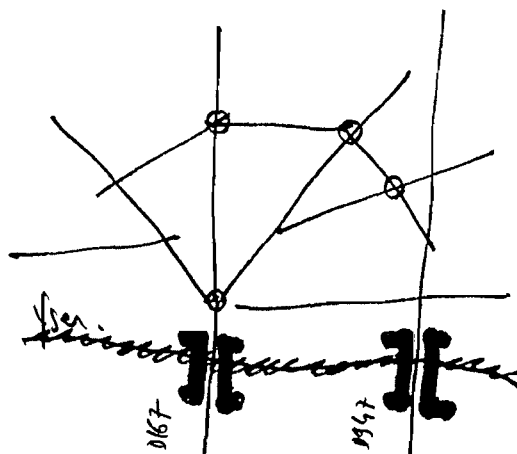
Le village et ses accès

Structure linéaire confortée par le bâti de part et d'autre d'une voie unique, troublée ou enrichie par une courbe où se love le centre du village (mairie, église...)

La faible épaisseur de la frange bâtie se trouve plus trappue à cet endroit.

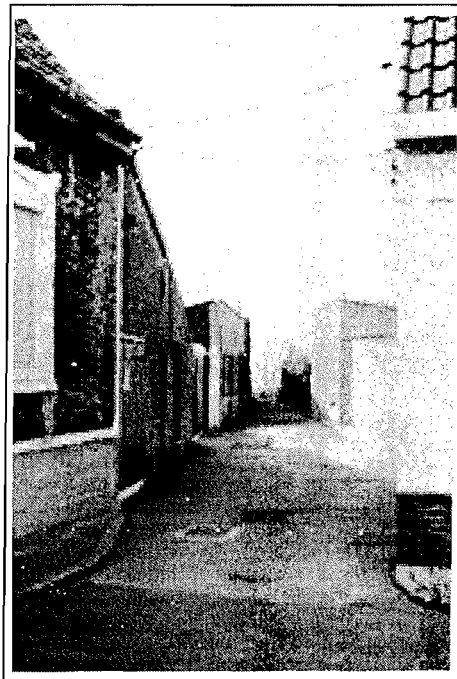


Cet adossement au fleuve Yser se traduit par de rares franchissements routiers, lieux offrant le privilège d'une vue généreuse sur l'Yser.





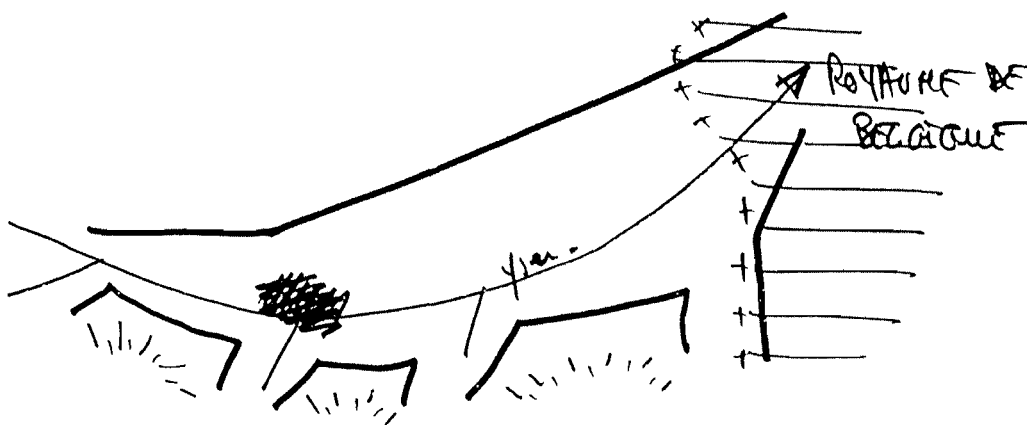
Grands horizons



Méandre bâti

La vallée

Limitée au Sud par une série de points hauts, la vallée orientée Est/Ouest s'élargie généreusement vers le Royaume de Belgique dont elle franchit seule la frontière au confluent de l'Heidebeck.



Il convient d'aller plus avant dans l'examen de ces trois entités paysagères, selon des thèmes génériques communs :

- le Milieu naturel : l'eau, le végétal, l'agriculture,
- le Bâti : forme et position dans le site,
- l'Architecture : matériaux, forme et vocabulaire,
- le Paysage : champs visuels, ambiances.

Conclusion

Par la description de l'existant, la connaissance de son histoire, la compréhension de son évolution, ce travail mettra en évidence les traits de caractère de la commune (forces et faiblesses) sur lesquels l'équipe municipale prendra appuis pour organiser le devenir de la commune.



continuité transversale du fleuve



Le centre

Mise en évidence des mutations

Un territoire, qu'il soit d'identité rurale ou urbaine n'est jamais un système isolé, stable où les situations sont figées. Un territoire subit toujours de façon plus ou moins visible et de manière plus ou moins forte des évolutions. Si celles-ci sont subies, elles seront ressenties comme négatives, si elle peuvent être voulues, voire planifiées, elles seront ressenties comme positives puisque portant en elles la garantie d'un avenir meilleur.

Un territoire en évolution

Le travail précédent aura montré les mutations des trois entités permettant de situer l'état présent dans une continuité et d'imaginer les projets dans un prolongement.

Evolutions souhaitées

L'YSER : La rivière Yser s'était progressivement spécialisée dans un rôle d'évacuation des eaux: redressement des méandres, élargissement des berges..

Les thèmes abordés par le Contrat de Rivière et les travaux en cours témoignent des atouts "nouveaux" de la voie d'eau, tant écologiques que touristiques : végétalisation des berges, restauration de méandres, points d'information transfrontaliers, pratiques nautiques depuis la Belgique....

LE CENTRE : Plaisir à vivre :

- création de cheminements piétons,
- aménagement du parc autour de la mairie,
- plantation du contour du cimetière.

: Plaisir à accueillir :

- inscription dans les circuits de découverte des retables,
- passage de la Nordsee,
- création d'un point I par le conseil général.

: Développement du bâti :

- les demandes de logements existent toujours et la commune souhaite les satisfaire au mieux de ses intérêts et des attentes exprimées.

: Valorisation de l'existant :

- encouragement des propriétaires à embellir leur maison (de très beaux exemples existent sur la commune)
- souci d'équiper certaines maisons avec des garages en limite arrière de parcelle à l'occasion de création de voirie.



valorisation d'initiative privée

Une action, un partenaire

Le Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie du Conseil Général

Processus d'une démarche qualitative du cadre de vie

L'équipe des maîtres d'œuvre retenue après consultation faite sur la base de ce programme pourra voir son travail s'organiser en trois étapes (cf. § 2 et 3).

Il est proposé qu'un point soit réalisé avec les élus de la commission du cadre de vie avant de clore chacune de ces étapes significatives et que l'ensemble de l'étude soit validée par le comité de pilotage de la Commune

1 - Préliminaires.

La Commune apportera tous les documents susceptibles d'aider le maître d'œuvre dans son entreprise (P.O.S., cadastre, photos,...) et mentionneront à cette occasion les partenaires qu'ils souhaitent associer à la démarche :

- A.G.U.R. - S.D.A.P. - D.D.E. - D.D.A. - D.I.R.E.N. - D.R.A.C - Conseil Général :
DDR, DVI, Service Environnement - E.D.F - CARFO - C.A.U.E....,
- Habitants, enseignants, commerçants,
- ...

Par ailleurs, la Commune prendra soin de signaler et faire connaître à l'équipe de maîtrise d'œuvre, les études passées et en cours sur son territoire.

2 - Mise en place d'une analyse approfondie et proposition d'une politique locale d'amélioration du cadre de vie.

L'analyse se basera sur :

Le présent programme F.A.C.V. validé par les élus.

L'examen visuel, notamment lors des moments forts de la vie locale : fêtes, sorties d'école, marchés, etc...

Un recensement des atouts et caractéristiques architecturales, urbaines, naturelles et paysagères des lieux.

Les outils dont l'équipe de maîtrise d'œuvre fixera la nécessité (films, photos, vues aériennes...).

Les informations complémentaires nécessaires aux prises de décisions ultérieures (comptage automobile, historique, situation foncière...).

Ces éléments permettront à l'équipe de maîtrise d'œuvre, sur la base d'une analyse approfondie, de proposer aux élus locaux une véritable politique locale du cadre de vie, et d'appuyer ou d'infléchir, en accord avec eux, certains points du programme.

Pour arrêter les options d'aménagement, l'équipe de maîtrise d'œuvre soumettra alors au maître d'ouvrage délégué un ensemble de schémas d'organisation et de croquis.

A ce stade, il sera demandé au bureau d'études de produire des documents graphiques présentés sous diverses formes (expositions, plaquettes, séances publiques...) et destinés à associer différents partenaires (habitants...) à l'œuvre commune d'amélioration du cadre de vie.

3 - Réalisation d'études d'esquisses et définition d'un programme pluriannuel de travaux.

Une fois les éléments de la politique locale validés par le comité de pilotage, les études d'esquisses (cf. loi M.O.P.) peuvent être engagées. Après estimation des enveloppes financières nécessaires à chacun des projets, le comité de pilotage et le maître d'œuvre définiront ensemble un phasage à court et moyen terme (5 à 10 ans) des travaux à réaliser en fonction de critères tels que :

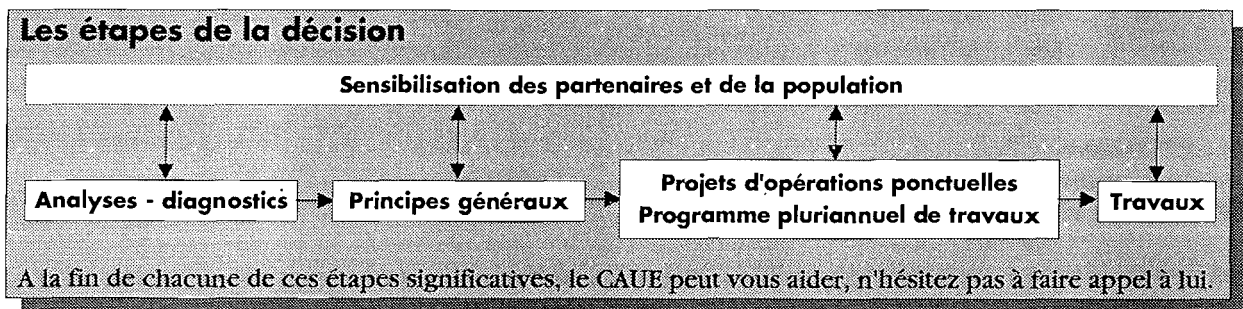
- l'exemplarité,
- l'urgence,
- les opportunités,
- le coût.

Remarques :

L'ensemble de l'étude privilégiera les éléments de réflexion en envisageant des alternatives (schémas, croquis, scénarios...). Certains chapitres le nécessitant seront poussés jusqu'à l'esquisse.

Les éléments de l'étude pourront être mis à disposition des divers acteurs de l'aménagement. En particulier, les prescriptions architecturales et urbanistiques établies par le maître d'œuvre de l'étude pourront être communiquées aux instructeurs de permis de construire, aux chargés de mission P.O.S., à l'architecte conseil du C.A.U.E. Celui-ci conseillera ainsi avec plus de précisions les particuliers qui feront appel à lui dans le cadre de ses permanences tenues chaque vendredi matin dans la maison du Conseil Général de Dunkerque et d'Hazebrouck.

Quant à la commune, elle peut, selon son calendrier, décider d'entamer une première phase de travaux dès la fin de l'étude. Elle pourra alors confier au maître d'œuvre une mission d'Avant-Projet. L'élaboration d'Avant-Projets ne fait pas partie du présent programme.



MISE EN PLACE DES ACTIONS

Patrimoine naturel

L'analyse partagée aura mis en évidence les richesses et faiblesses des constituants naturels du territoire communal.

La valorisation de ces constituants permettra :

- de les faire connaître, apprécier, respecter par les usagers et acteurs qui œuvrent sur la commune,
- de rendre la commune encore plus agréable pour ceux qui y vivent et plus attractive pour les usagers potentiels.

Cette étude F.A.C.V. entre dans le cadre d'une gestion à long terme du territoire communal, sur lequel beaucoup peuvent intervenir, comme par exemple à travers le contrat de rivière.

Actions envisagées : valorisation des chemins pédestres,

: valorisation des bords de routes,

: valorisation des franchissements de l'Yser,

: valorisation des entrées Nord,

: affirmation et valorisation des limites bâties,

: anticipation des futures limites bâties,

: gestion de l'eau : fossés, mares, becques

Politique architecturale et urbanistique

La connaissance du patrimoine est la première étape de valorisation

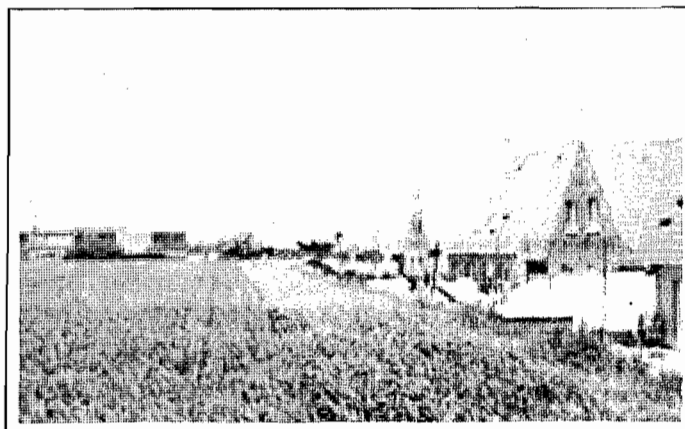
L'histoire du développement communal permet de saisir la logique et d'étayer la stratégie à venir. Le recensement du patrimoine architectural, sur la base de la nomenclature du Patrimoine Rural Remarquable ouvre à des mesures de préservation et d'exploitation:

- logiques d'implantation, choix de matériaux et de mises en œuvre, vocabulaire architectural, savoirs faire des artisans locaux...

Développement possible du travail sur les orientations à préconiser auprès des constructeurs - lotisseurs...

Cohérence à assurer avec les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Test de simulation de réemploi de certains bâtiments agricoles en équipement touristique : gîtes, auberges....



Passé récent



Avenir proche

Maîtriser le développement communal

Développement communal : Par souci de cohérence, le devenir communal se base sur l'histoire et le présent bien compris.

Logements:

Les expériences récentes montrent le niveau de satisfaction inégal des attentes exprimées par les usagers, la commune et l'opérateur constructeur. Les logements de la Maison Flamande sur la route d'Herzeele pouvaient offrir: une vue ouverte sur la campagne, un rapport à la route confortable et sécurisant, participer à la qualification de cette entrée communale, marquer une première phase à la construction du site et non la fermeture des vues sur l'Ouest...

Il est donc nécessaire d'anticiper les prochaines constructions, d'en fixer les règles et de traduire ces dernières dans les documents d'urbanisme (POS en révision prochaine) visant ainsi à satisfaire

- les attentes de l'utilisateur ---> coût - environnement - vue - relations de voisinages.....

- et celles de la commune ---> cohérence d'implantation : structure du village - coût du raccordement - phasage.....

Le développement communal en vue de constructions neuves devra être l'occasion de valoriser le patrimoine existant. (exemple : création d'accès nouveaux en fond de parcelles permettant la réalisation de garages)

Des simulations à moyen et long terme intégreront les projets immédiats tels que la liaison de la place du Jeu de Paume avec la rue d'Herzeele ou le devenir du contour de la mairie.

Révision P.O.S.

La prochaine révision POS traduira réglementairement les intentions prospectives de l'équipe municipale. La présente étude permet aux élus de choisir les options d'un prochain développement sur les champs architecturaux et paysagers. Ces options s'ajouteront aux éléments à fournir par l'étude préalable POS.

Equipements

L'intercommunalité déjà pratiquée pour les équipements scolaires peut se développer. Un choix judicieux de réserves foncières permettra à la commune d'être prête le moment venu.

Mise en place des actions

Encourager de nouvelles formes

Les formes architecturales et urbanistiques actuelles génèrent des effets inverses aux demandes individuelles : le plaisir à vivre à la campagne : cf réalisation de la Maison Flamande.

Les habitudes de vies urbaines sont facilement reproduites (relation à la rue, à la voiture, au voisin...) sans apport de la richesse locale.

Ce travail permettra de proposer des organisations spatiales spécifiques à Bambecque complétées par une technicité adaptée :

1 : générosité de l'espace vert autour de la mairie

- quelle affectation ?
- quelle gestion ?
- quel devenir ? Comment anticiper ?

2 : présence de l'eau dans le village. La gestion de l'eau de ruissellement doit-elle être toujours souterraine...?

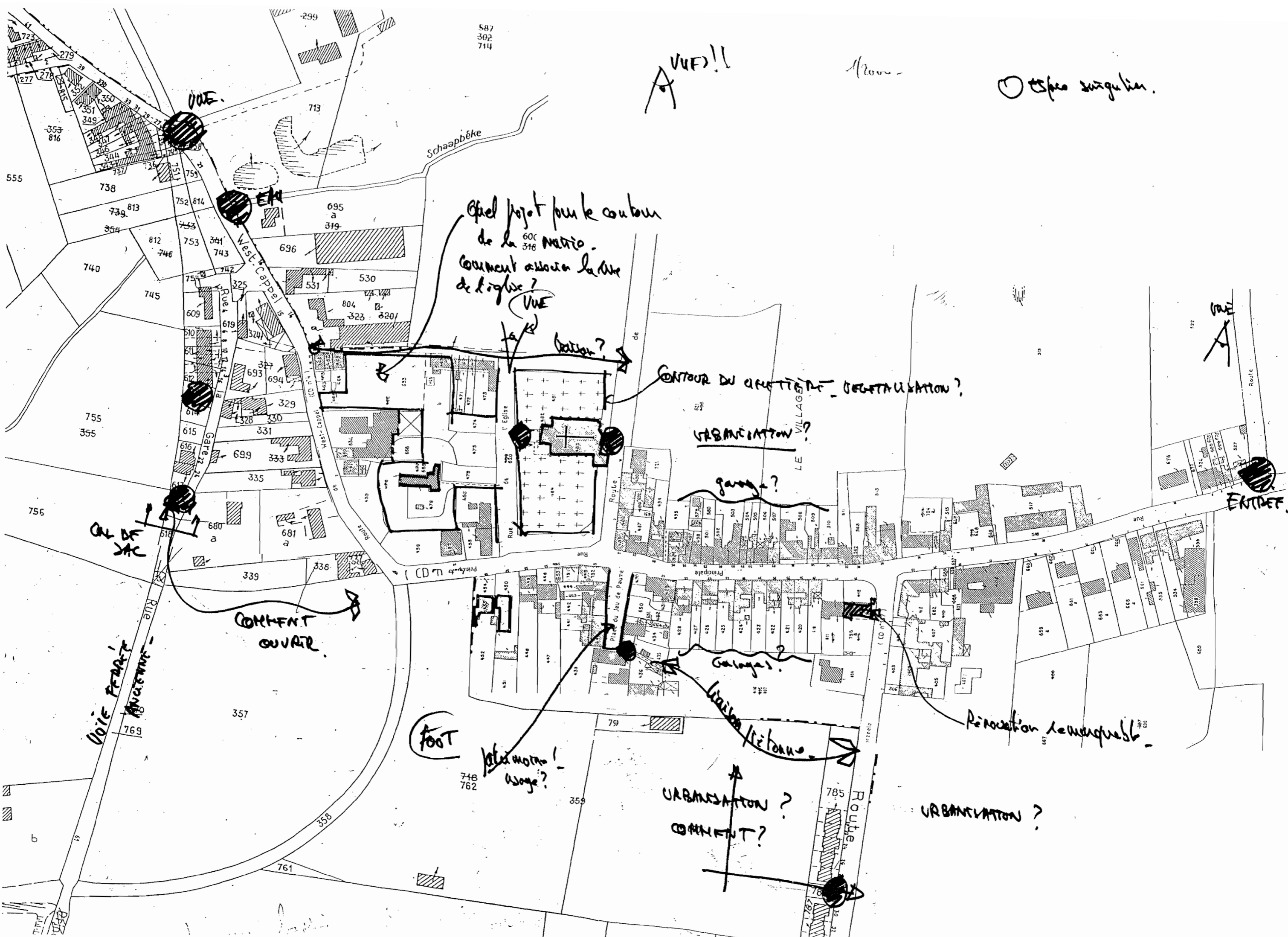
3 : comment l'organisation du bâti et de ses abords peut apporter sa quote-part dans le souci d'associer intimement la vie des futurs habitants à celle du village ?

587
302
714

Vue!!

Route

○ type régulier.



Quel projet pour le contour
de la mairie -
comment associer la rue
de l'église?

Contour du quartier - végétation?

Urbanisation?

Garages?

Garages?

Urbanisation?

Rénovation remarquable

Urbanisation?

Urbanisation?
Comment?

Comment ouvrir

Foot

plus moyen usage?

Voie ferrée
Ancienne

ENTRÉE

La Lettre de l' Association de préfiguration du Parc naturel régional Monts de Flandre et Val de Lys

OCTOBRE 1997

D I T O R I A L

L'association de préfiguration travaille depuis plus de 2 ans au rythme de ses programmes d'actions, de ses assemblées générales et de ses réunions de travail.

4 commissions fonctionnent depuis 1996, associant tous les membres actifs et porteurs de projets de votre territoire. Leur objectif : proposer des actions, accorder les volontés de chacun afin d'établir un projet global et équilibré, mais aussi et surtout réfléchir et préparer l'avenir de la Flandre.

Particulièrement intéressé au développement touristique de la Flandre, j'ai suivi les travaux de ces commissions qui associent les élus locaux, les associations, les compagnies consulaires et même des particuliers pour étudier, proposer lors de discussions quelques fois vives mais fructueuses.

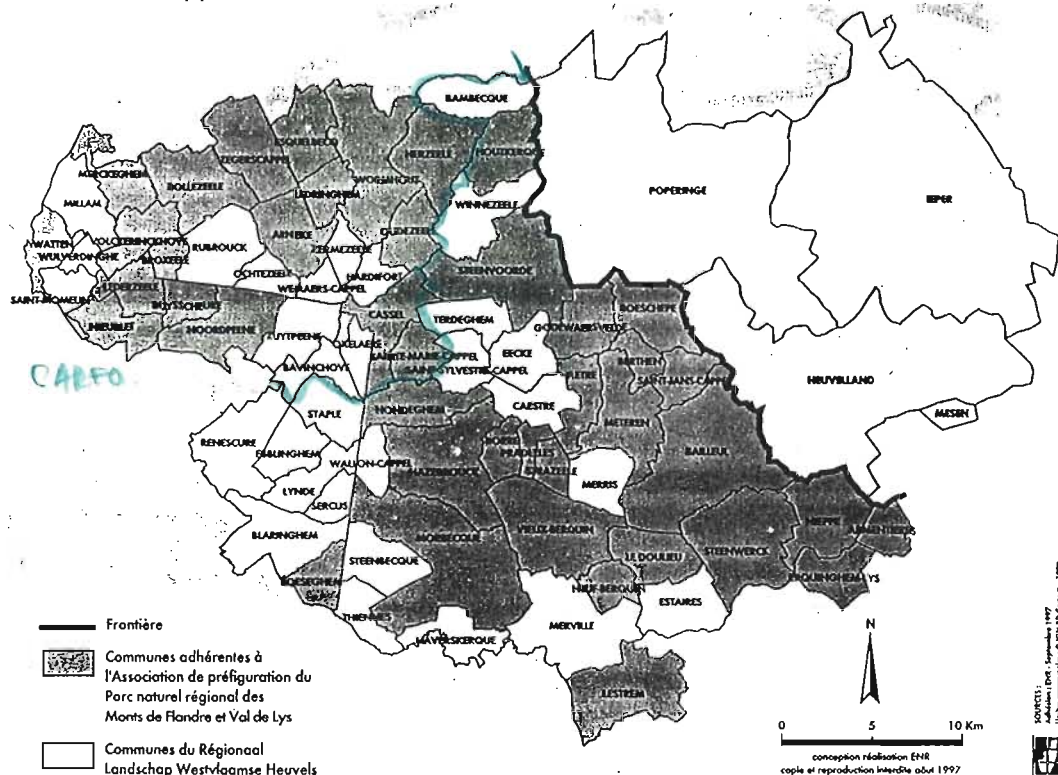
En tant que Président de Haut de Flandre Tourisme, qui regroupe depuis 1992 l'ensemble des syndicats d'initiative et offices de tourisme sur la zone de préfiguration, ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Armentières Hazebrouck, j'ai à coeur de poursuivre avec ces femmes et ces hommes de bonne volonté cette formidable expérience de travail.

A titre d'exemple et pour convaincre ceux qui ne croient pas à de telles synergies, les réunions des groupes de travail, les échanges entre techniciens de nos différentes structures ont fait émerger cette année un beau fruit : l'Almanach du Coeur de la Flandre, qui valorise notre région et le travail de toutes nos structures.

Au delà du développement touristique, que nous souhaitons équilibré, durable et adapté à notre terroir, porteur d'un dynamisme économique, cet outil qu'est l'Association de préfiguration, doit servir notre Flandre et favoriser de nombreuses réalisations : protéger et valoriser le patrimoine, soutenir le développement agricole et économique en tenant compte des équilibres naturels.

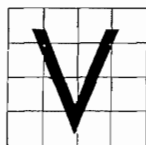
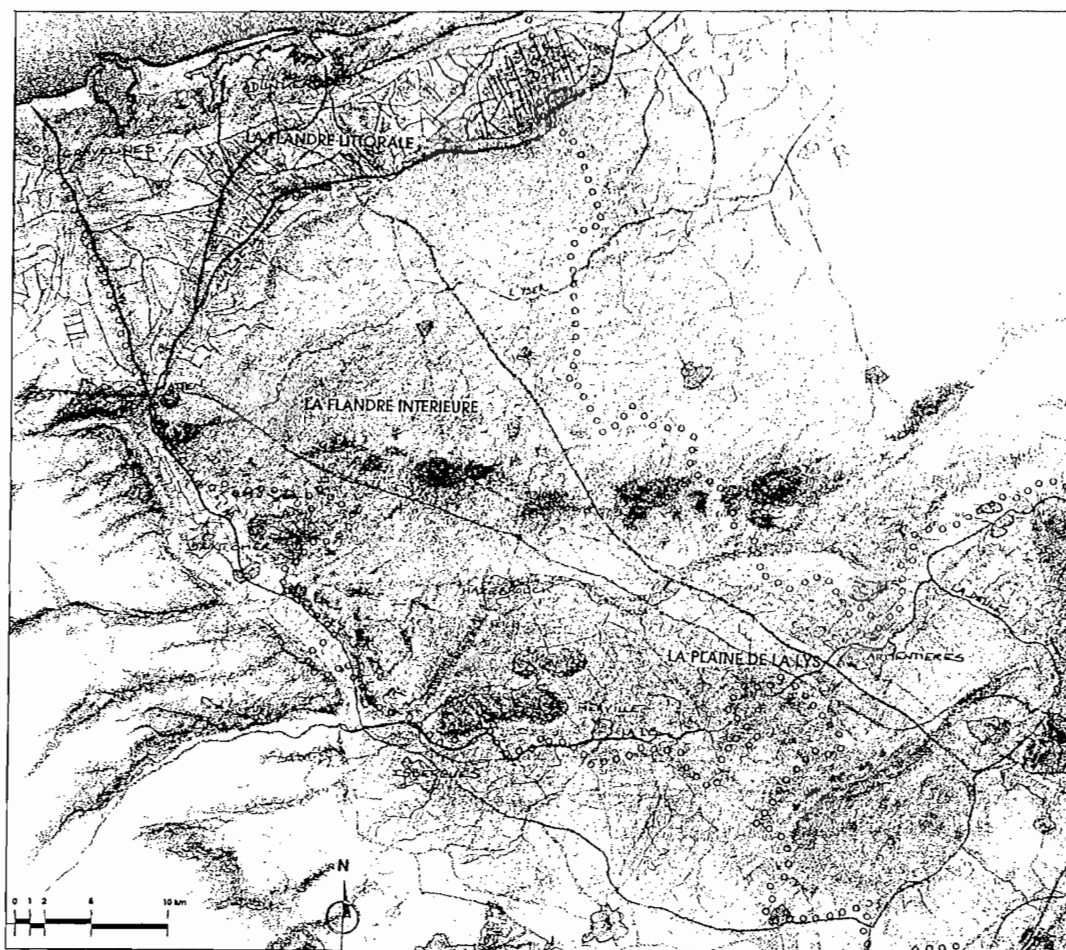
Par l'efficacité de ces groupes ouverts et actifs pour nos projets, notre Association est l'outil nécessaire et indispensable pour un véritable développement local flamand.

Jean Salomé
Président de Haut de Flandre Tourisme,
Membre du Bureau



Grands Paysages : la Flandre littorale, la Flandre intérieure,
la plaine de la Lys

Fiche de Grand Pays
La Flandre



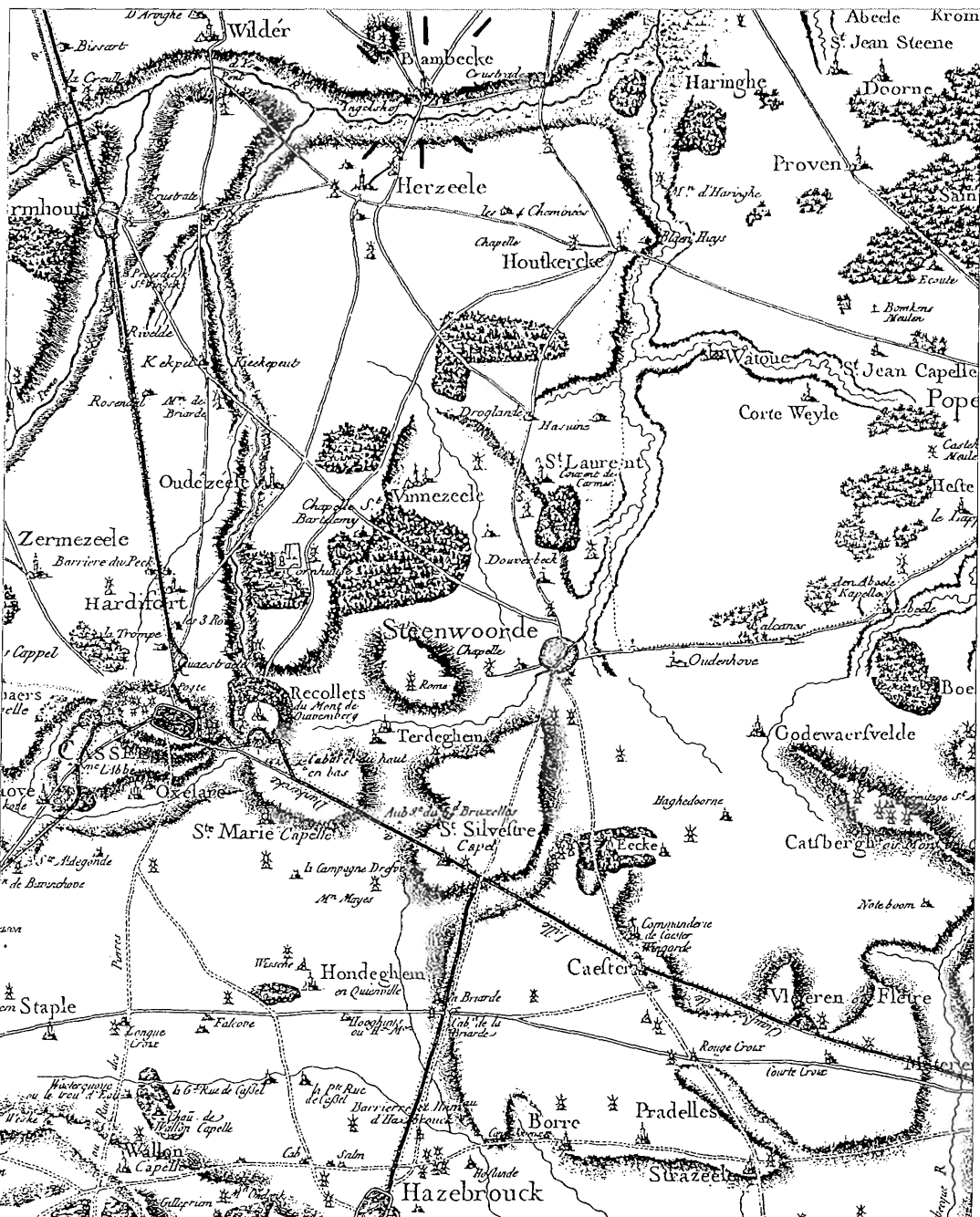
aste étendue soumise aux éléments, la terre de la Flandre nous raconte une culture et une langue fortement ancrées dans les traditions du nord de la France. Elle nous montre la ténacité de ses habitants face à cette terre sortie des eaux, asséchée, défrichée, cultivée et ardemment défendue des assaillants qui, à toutes les époques, la convoitèrent.

Mais par delà l'histoire, ce morceau de "Bas Pays" réputé pour sa platitude apparente, révèle mille et une variations à qui sait les observer.

Ici relief et milieu physique s'harmonisent et se lisent aisément : un plateau sédimentaire argileux surbaissé et jalonné d'une chaîne de petites collines aux calottes de silex épargnées par l'érosion. Une plaine maritime plus récemment découverte par la mer et délimitée à l'est par les plissements du plateau intérieur.

Ces formations anciennes se traduisent de manière plus sensible à travers l'histoire de l'occupation humaine. En effet, malgré un défrichement systématique qui atténua progressivement leurs différences, Houtland et Blootland se présentent encore comme les deux visages de la Flandre actuelle. L'Houtland ou pays du bois, à l'origine un mélange de terre, d'eau et d'arbres, était encore, au tiers du siècle dernier, un dense bocage dont on retrouve toujours par endroits l'ambiance verdoyante.

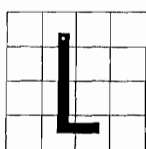
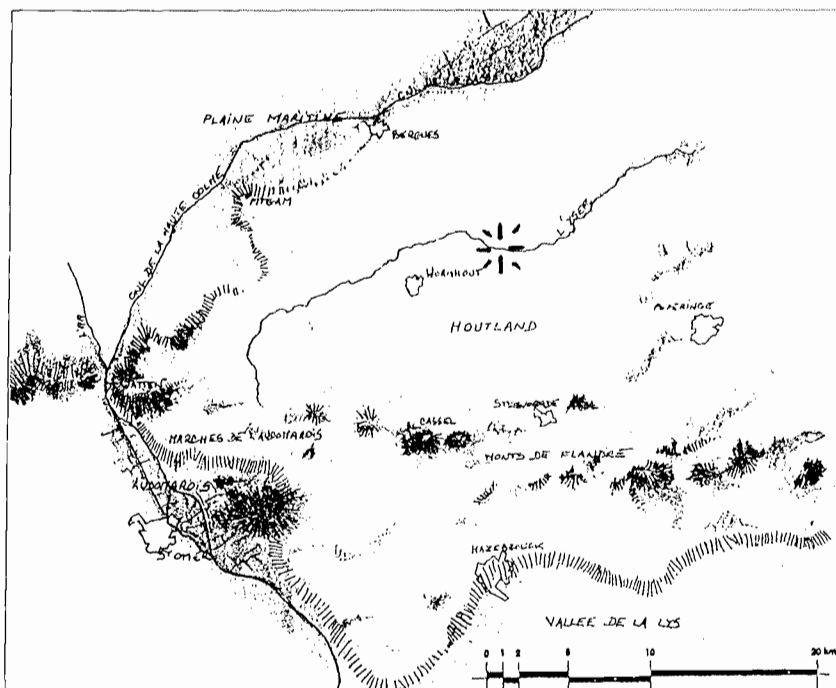
Le Blootland ou pays nu, issu d'un assemblage d'îlots dispersés, conquis sur les laisses de la mer, reste encore à l'image de l'immensité des étendues aquatiques primitives. L'homme, à force de domestiquer l'eau et le vent, de structurer et rentabiliser les terres, a contraint cette Flandre immuable à s'appropriiser. Aujourd'hui, elle gagnerait à retrouver un brin de liberté pour nous surprendre à nouveau et nous faire savourer sa nature sauvage.



D'après "Carte de Cassini" - 1815.

Grand Pays : **La Flandre**

Fiche des Grands Paysages
La Flandre intérieure



e Grand Paysage de la Flandre intérieure se revendique comme le territoire archétypal du pays flamand. Ce territoire se présente comme un léger bossellement de terrains constitués par la clyte, argile des Flandres. Le nom de Flandre évoque le plat-pays, mais la réalité offre aux promeneurs une vaste ondulation souple et agraire où les panoramas s'enchaînent d'une bosse à une autre sur un horizon de ciels mouvants et de terres travaillées : le contact avec la plaine de la Lys au sud et la plaine maritime au nord se réalise dans des situations de surplomb de quelques vingt mètres. Différences d'altitudes dérisoires pour qui n'est pas du Nord mais qui prend ici les dimensions d'une richesse paysagère insoupçonnable. Le passage d'un Grand Paysage à l'autre s'opère donc dans la soudaineté du franchissement des "talus". Néanmoins à l'est de Bergues, aux alentours d'Hondschoote, la situation est différente, la transition s'opère tout aussi brutalement par le passage du canal de la Basse Colme, alors que le gradient topographique est imperceptible. C'est aussi un pays très habité : partout des fermes isolées et des bourgs repérables à distance par leur clocher et leur beffroi.

La forêt est inconnue et le bois seulement une composante paysagère de l'horizon aux confins de l'Houtland français. On retrouve les boisements aux sommets des monts à l'est et aux sommets des escarpements dominant le marais audomarois et les polders de l'ancien estuaire de l'Aa à l'ouest. Il faut aujourd'hui admettre que le mythe de "la Flandre boisée"

est devenu obsolète, et c'est plus souvent un paysage amorçant une sénescence des structures végétales que l'on peut contempler. Les abords de fermes isolées sont à ce titre riches d'enseignements. La Flandre est aussi le territoire qu'empruntent les routes et les chemins de fer menant de la métropole à la mer en reprenant parfois la direction des voies romaines venant de Cassel. Ce sont

■ Entité paysagère des Monts de Flandre

Chevauchant la frontière au sud-ouest d'Ypres, un amas de petits reliefs - Mont Kemmel, Mont Rouge, Mont de Boeschepe, Mont Noir, etc. - élance vers le nord-ouest une ligne de petites éminences topographiques comme autant d'îlots sur une mer à la houle contenue.

Ce sont les témoins patents de l'histoire géologique de la contrée. Les strates de sol, méticuleusement empilées, nous sont rendues lisibles par la nature de la végétation qui y prospère. Les boisements

des axes de lecture essentiels du paysage agraire. Les grandes infrastructures, comme le T.G.V. et l'autoroute reliant Dunkerque à Lille, induisent un compartimentage du territoire par les entraves tant visuelles que physiques qu'elles imposent.

L'Houtland, les Monts de Flandre et les Marches de l'Audomarois forment les trois entités paysagères de ce Grand Paysage flamand.

sommitaux ne font qu'accroître leur relative altitude. Depuis les bas plateaux, ces monts constituent des points de repères privilégiés dans les lointains. Ils se mutent en belvédères formidables sur l'étendue de l'Houtland et de la plaine de la Lys. Le Mont Cassel et son acolyte boisé, le Mont des Récollets, sont encore plus étonnants dans le dialogue qu'ils entretiennent avec la plaine. L'autoroute les a définitivement coupés de leurs congénères frontaliers.

■ Entité paysagère des Marches de l'Audomarois

L'extrémité sud-ouest de la Flandre intérieure présente une modification du paysage qui peut facilement passer inaperçue, à l'œil peu exercé.

Avant de s'affaïsser dans la vallée de l'Aa et la dépression du Neuffossé, les ondolements topographiques se dynamisent - Wintersberg : 73 m., Clairmarais : 58 m. Mais la physionomie particulière résulte en grande partie de la présence beaucoup plus forte des bois. Ils occupent le sommet

et les pentes de ces petites collines et créent les conditions d'un paysage plus cloisonné et moins ouvert.

Le type d'habitat rural traditionnel laisse encore une large place à de petites chaumières. La proximité des pôles industriels d'Arques et d'Aire a entraîné la mutation de nombreux villages en entités résidentielles. Les bois et les vastes panoramas sur l'Artois sont certainement les moteurs de cette appropriation du territoire.

■ Entité paysagère de l'Houtland Intérieur

C'est en superficie l'entité la plus représentative de la Flandre. Elle est en vérité indissociable de celle des Monts par les rapports de "voyant-vu" qui les lient.

Les remembrements et les modifications des pratiques culturelles ont placé le traditionnel système de haies brise-vent, qui marquait si fortement le paysage, dans une situation de grande précarité. Ça et là des lignes arbustives organisent encore le terroir et accusent le parcellaire. Les arbres de grand développement, tels le chêne ou le frêne, montrent souvent des signes de sénescence. La relève ne semble pas assurée tant sur les domaines privés que publics. Il en résulte

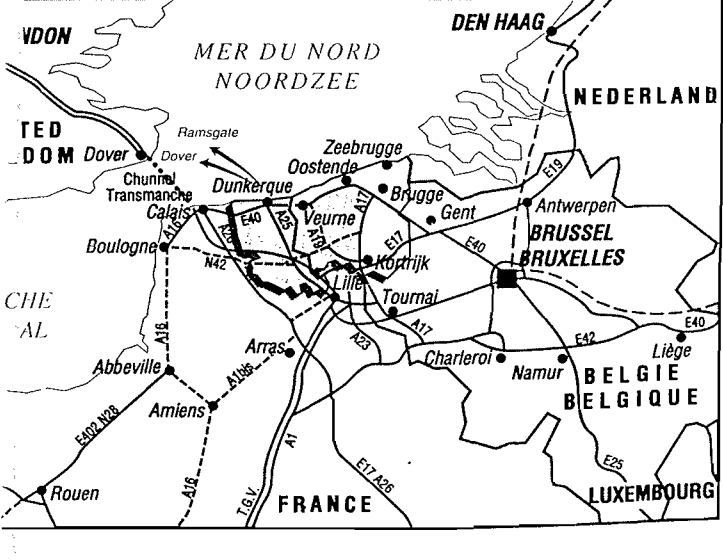
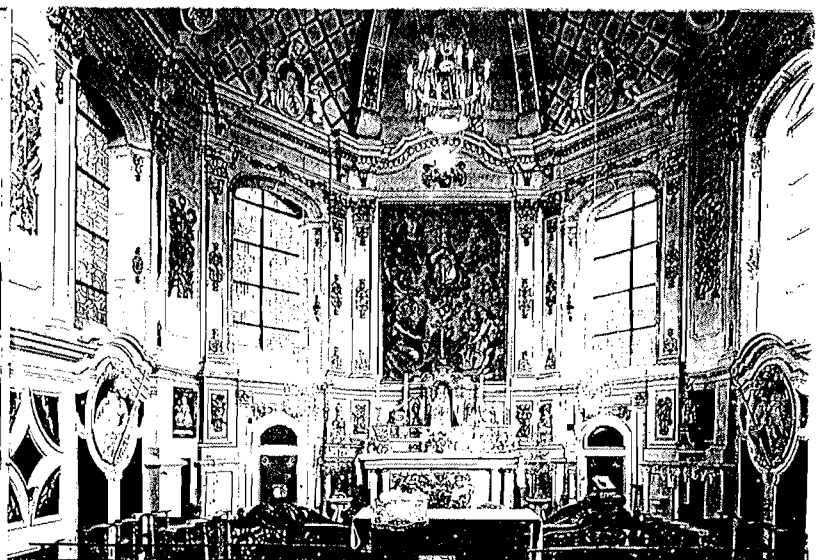
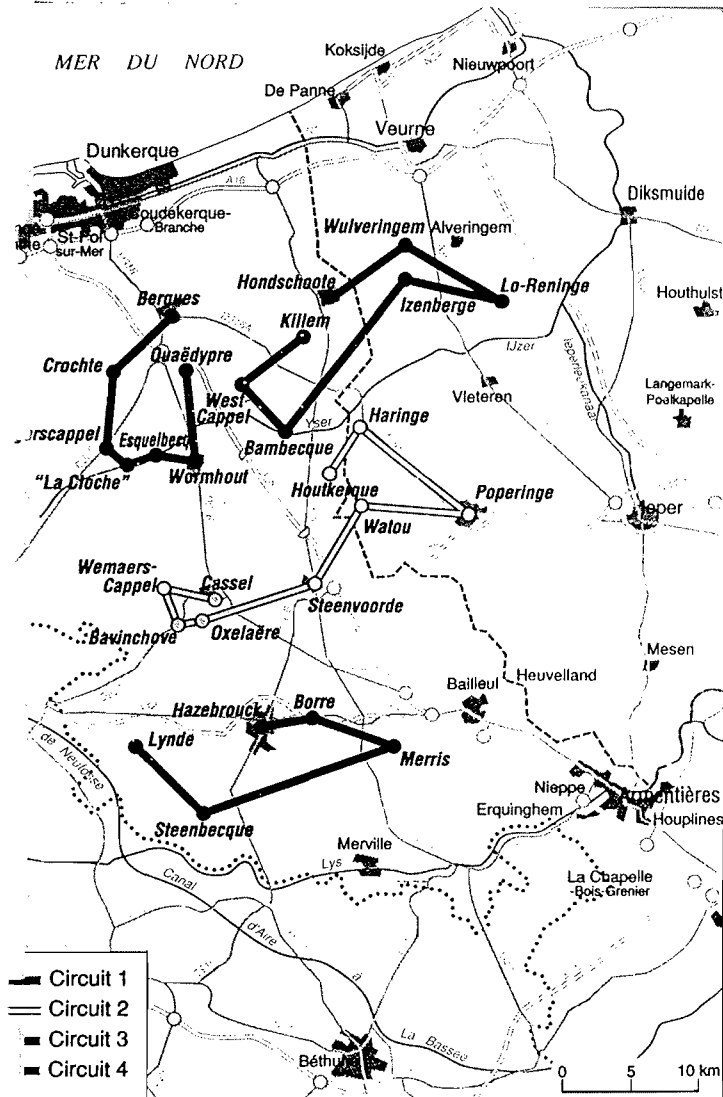
une ouverture de plus en plus grande des champs visuels et un contact de plus en plus direct entre architectures et parcelles agricoles. Les caractères paysagers varient d'une ferme à l'autre, montrant l'absence d'une stratégie globale sur le paysage. Le contraste s'affirme donc entre le paysage agricole et les bourgs très minéraux avec beffroi et "grand" place". Ces territoires sont devenus des entités que l'on traverse sans réellement pouvoir appréhender les subtilités de la topographie : l'Yser et les multiples becques sillonnant la campagne ne participent guère à l'enrichissement des ambiances paysagères.

ÉGLISES
ET
RETABLES
DES FLANDRES



45

ITINÉRAIRES
DU PATRIMOINE



FLANDRE
ENTRE YSER
ET CANAL DE FURNES
NORD ET FLANDRE OCCIDENTALE



IMAGES
DU PATRIMOINE

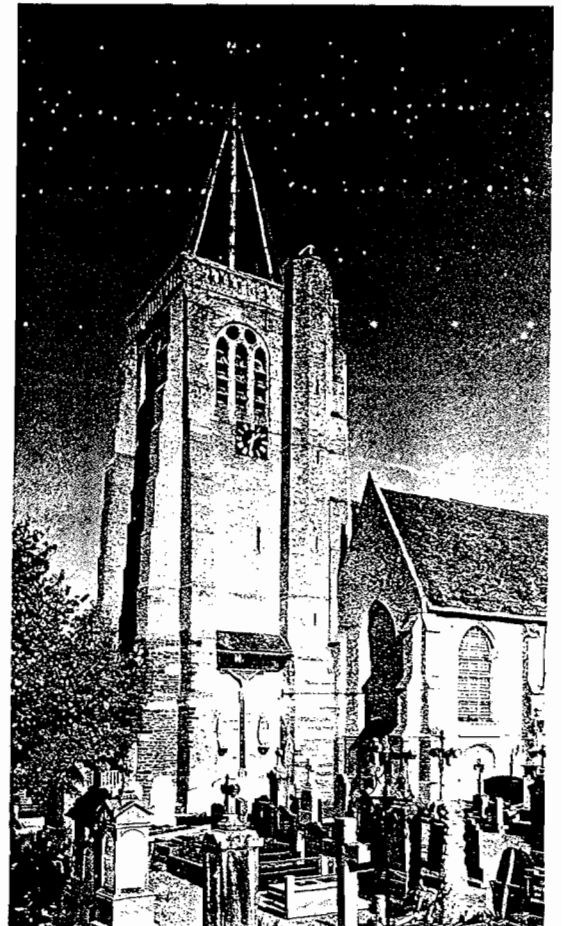
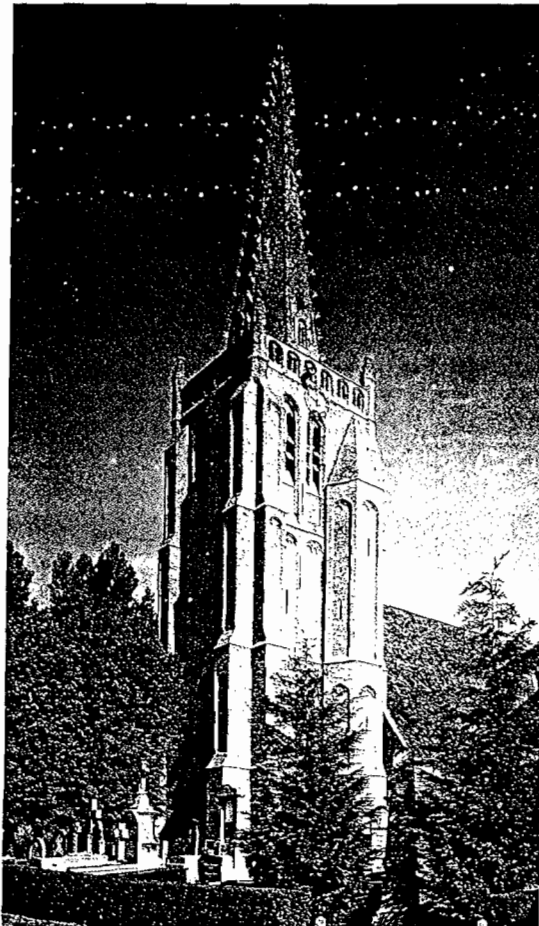
Eglises-halles

Houtem, église Notre-Dame de l'Assomption (élévation méridionale depuis la haie vive du cimetière). Cette église résulte également de plusieurs campagnes de construction que révèlent une fois encore l'hétérogénéité des matériaux. La tour occidentale est datée de 1552, et le transept, marqué par sa toiture débordante, emploie à la base des restes romans. La tour relativement basse et trapue est coiffée d'une courte flèche à égouts retroussés couverte d'ardoise



Vinkem, église Saint-Omer. Précédant une église à trois vaisseaux sous une couverture unique, édifiée au XVI^e siècle, la tour occidentale, sobriement décorée d'un réseau de fenestrage aveugle sur trois niveaux et flanquée d'une tourelle, est coiffée d'une flèche à crochets en brique : cette élévation et sa décoration sont caractéristiques du gothique tardif dans la région côtière

Bambecque, église Saint-Omer. La reconstruction du milieu du XVI^e siècle reprend le type de l'église-halle. Sa tour occidentale, fortement épaulée par des contreforts en retrait, est construite dans l'axe du vaisseau central. Coiffée d'une petite flèche en ardoise, elle donne une impression de robustesse, que renforce le emploi à la base de la tour de grès ferrugineux ; un calvaire est adossé au mur méridional



Contour de l'église

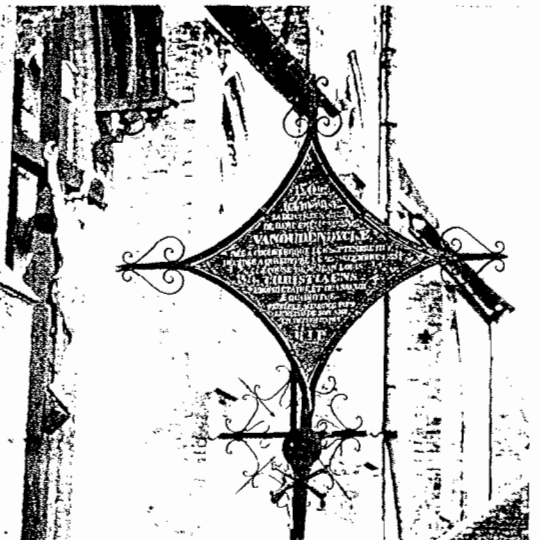
Houtem, presbytère
(élévation nord).

Il existait ici un refuge de l'abbaye de Saint-Nicolas de Furnes, lieu d'accueil et d'hébergement des moines prémontrés. Le bâtiment, aujourd'hui presbytère, est un exemple d'architecture de style renaissance flamande avec pignons à redents et haute tourelle d'escalier hors oeuvre accolée, restaurée en 1971 et 1973-74; une inscription par fers d'ancrage permet d'en attribuer la commande à l'abbé Christian Druve en 1617, mais cette façade a été modifiée et agrandie en 1686 et à la fin du XVIIIe siècle. On y accède à travers le cimetière par un sentier pavé et bordé de buissons taillés. Il a abrité le Q.G. de l'armée belge pendant la première guerre mondiale



Bambecque, calvaire
(mur méridional de la tour).
Nombreux étaient ces calvaires, adossés sur les murs des églises, se détachant sur un fond peint représentant Jérusalem. Sculptés dans le bois, abrités précairement des intempéries sous un auvent, quelques-uns témoignent encore de cette dévotion populaire, si forte dans les Pays-Bas méridionaux, à la Passion du Christ. Peu subsistent complets, ce qui rend celui-ci particulièrement attachant. Quelques traces de polychromie apparaissent dans les figures de la Vierge et de saint Jean au pied de la croix

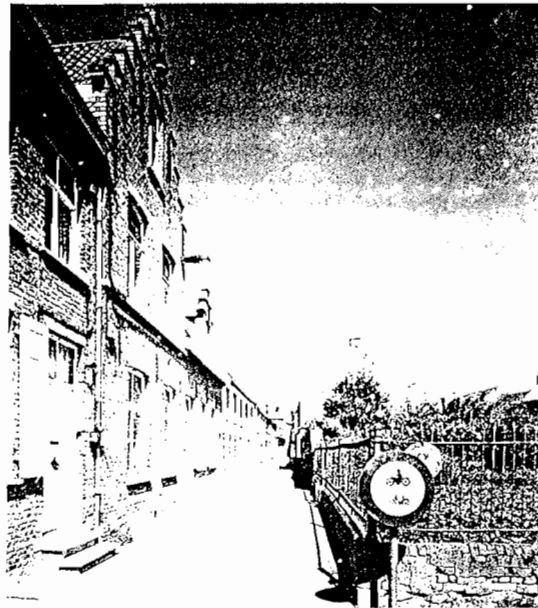
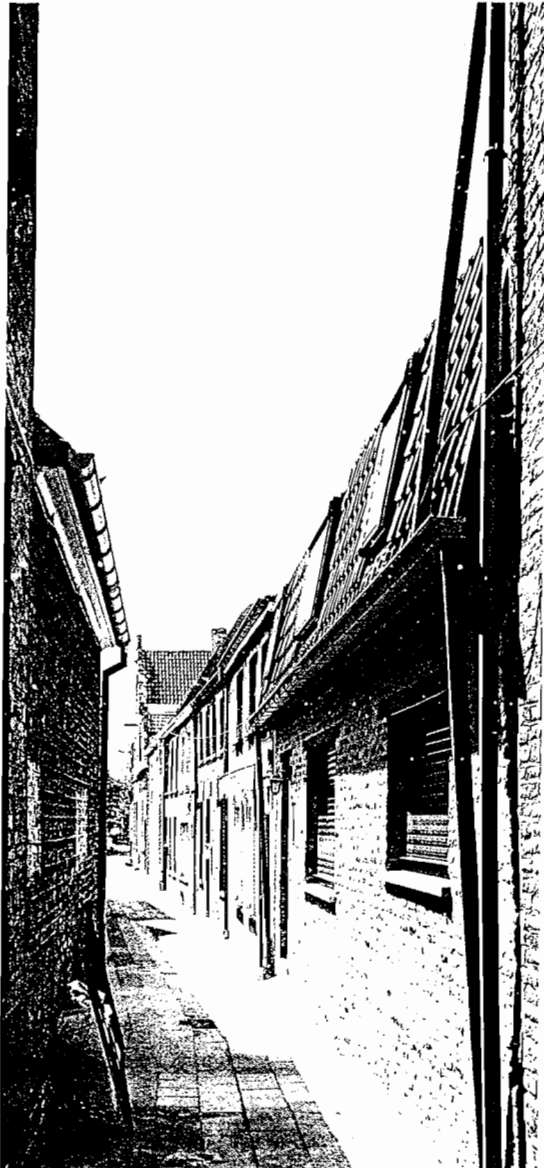
Bambecque, croix de cimetière. Ces croix de fer forgé, dont le coeur est orné d'une plaque de tôle portant l'inscription, ont souvent disparu des cimetières. Elles sont datées pour la plupart de la fin du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle



CENTRE DE VILLAGE



Leisele. Le centre du village est ici aggloméré autour de l'église et du carrefour de routes allant à Izenberge et Beveren-IJzer. Le jeu de couleurs qui agrémentent les maisons de brique caractérisent des constructions du XX^e siècle. Une grille ferme la cour d'une ancienne brasserie



Alveringem, Appelstraat. cette ruelle, qui, de la place débouche sur les champs, tire son nom d'une auberge à l'enseigne de "la pomme" qui fut pendant la première guerre le lieu de réunion des écrivains belges appelés sous les drapeaux



Bambecque, impasse du jeu de paume. Fermée par une maison datée de 1775 par des fers d'ancrages et bordée par deux rangs d'habitations en rez-de-chaussée, cette impasse perpendiculaire à la route et qui figure déjà sur les premiers plans cadastraux est appelée "du jeu de paume". On retrouve à plusieurs reprises cette dénomination (en neerlandais Kaatsspel-straat, -plein) pour des impasses ou places rectangulaires de mêmes dimensions, ce qui démontre la popularité de ce jeu en Flandre jusqu'au XIX^e siècle

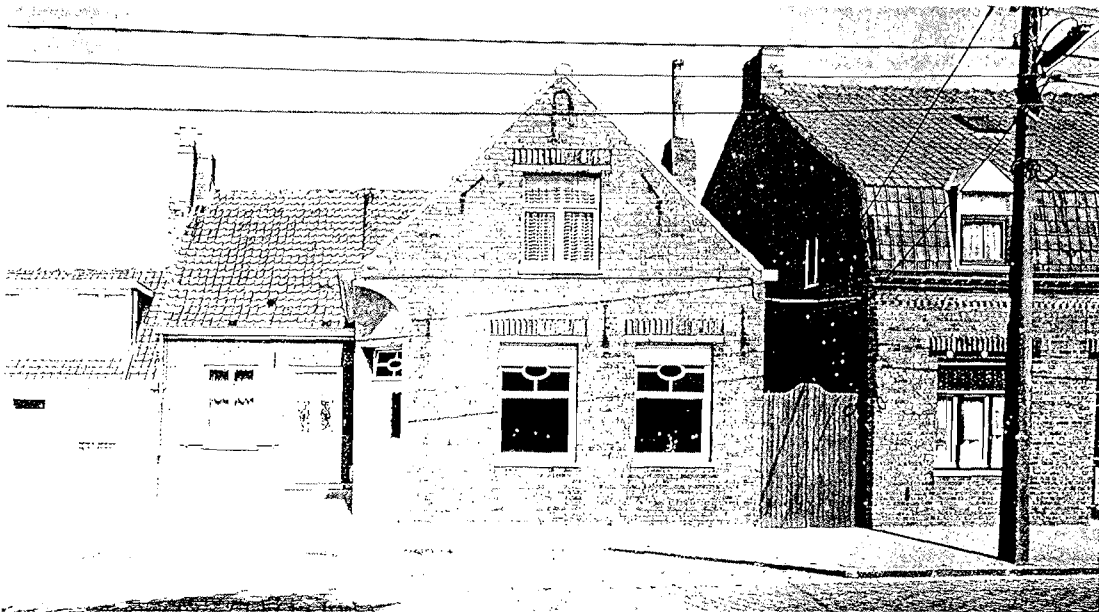
Relais de poste et estaminets

Implantés de façon privilégiée au centre des villages, à l'angle d'une place ou à un carrefour de chemins, se signalant alors par leur pan coupé, les estaminets sont particulièrement nombreux. Leur situation peut être liée à la proximité d'une brasserie, activité présente dans chaque commune au début du siècle

Izenberge, Groenestraat 4. Cet exemple illustre le soin qui était accordé aux devantures de commerce en village



Izenberge, Groenestraat 11. Ancien estaminet dont la construction perpendiculaire à la rue permet de dégager sur l'angle un pan coupé



Bambecque, rue principale, café "Au tilleul". Celui-ci développe largement sa façade à l'angle de deux rues. La salle des fêtes, légèrement entresolée, n'est qu'une longue "voûte", reposant sur une cave planchéiée





Socx, manoir du "Klapouck", route de Saint-Omer, 1. Cette demeure entourée d'un beau parc, fut élevée avant 1820, vraisemblablement à la limite des XVIII^e et XIX^e siècles. Suivant le style néoclassique en vigueur à l'époque, un épais enduit dissimule la brique qui constitue le gros oeuvre, mais, assez curieusement, les fenêtres sont encore couvertes d'un arc segmentaire, forme habituellement bannie à cette époque

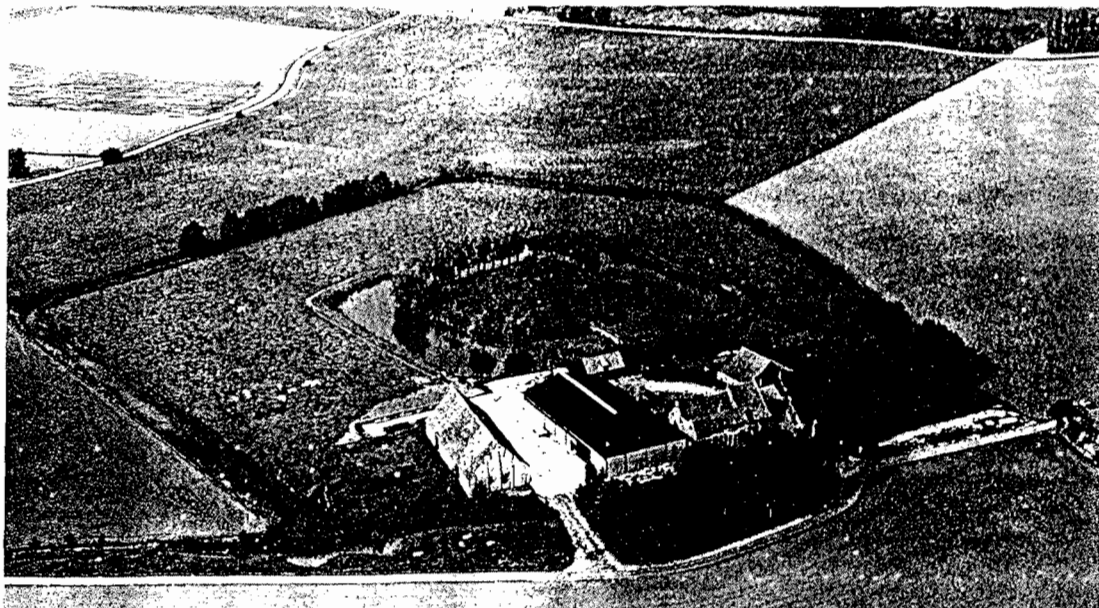


Bambecque, "Ingelshof". Le site est au Moyen Age le siège d'une seigneurie. Cette résidence, conçue par un parlementaire dunkerquois pour être une maison de villégiature, est édifiée vers 1778, date qui figure sur une souche de cheminée. Vers le milieu du XIX^e siècle, on lui adjoint à l'arrière un fournil, dont l'élévation masque partiellement l'inscription en brique "Ingelshof" ("l'enclos des Anges"). Il est séparé de sa ferme par un double fossé relié à l'Yser par un petit batardeau. Du ponceau qui franchit le fossé, on est sensible au charme de cette demeure, aux menuiseries de style rocaille, coiffée de façon originale d'un tympan «en cloche» élégamment ourlé de denticules. Le rez-de-chaussée, légèrement surélevé, repose sur des caves voûtées et maçonnées.

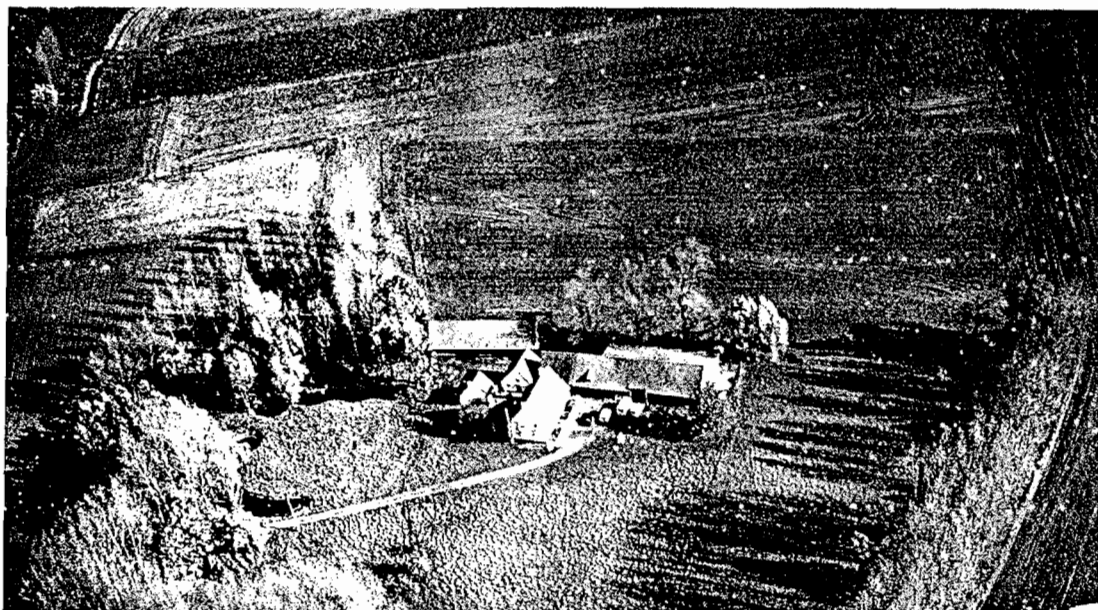
Fermes : implantations

Le fossé en eau, fréquent dans les exploitations du «Houtland», assurait sans doute autrefois des fonctions complexes de défense, de drainage, d'alimentation en eau pour les hommes et les bêtes

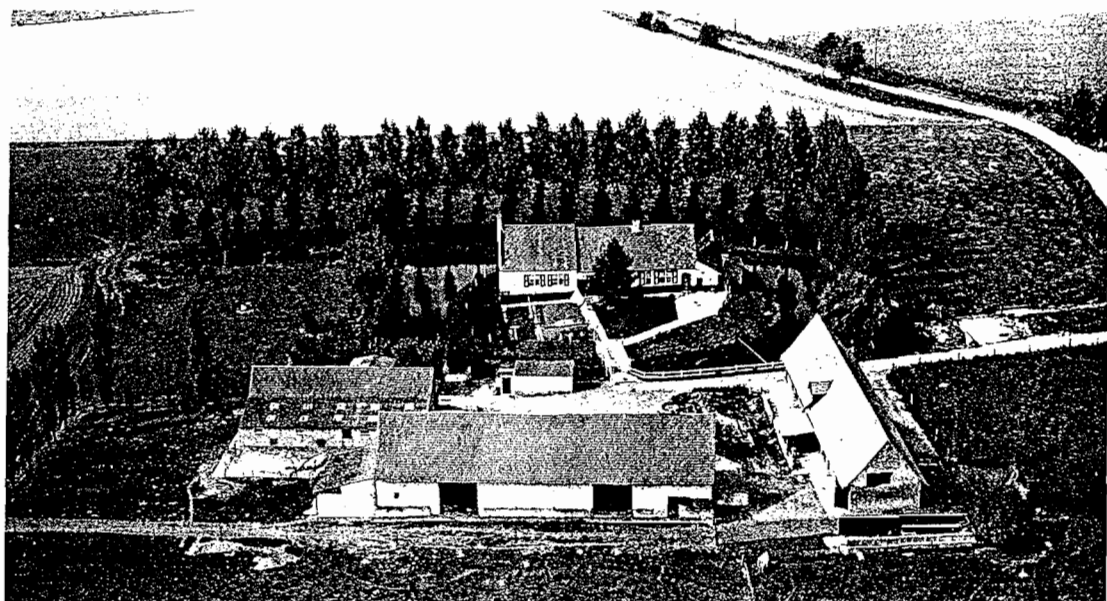
Alveringem, Oostover 5.
"Hof de Folkewerve".
(le domaine de Folkewerve)
Un terre et un premier fossé dessinent l'emplacement d'un château qui existait au XVII^e siècle, résidence des religieux de l'abbaye Saint-Nicolas de Furnes : le site dépendait de cette abbaye depuis 1164.
Un second fossé plus large inclut dans ses limites une ferme au logis très remanié, mais dont la grange, visible ici par son pignon, date du XVII^e siècle



Bambecque, .C.D 167.
Cette ancienne ferme implantée au centre d'une pâture a gardé la disposition primitive du logis, daté de 1769, et de ses dépendances, dont une partie est antérieure au premier cadastre de 1806.
Une mare rappelle l'ancien fossé, une clôture arborée sur trois côtés évoque encore la première haie vive d'ormes et aubépines. Beaucoup de fermes ont aujourd'hui, comme celle-ci, perdu leur fonction agricole et ont été transformées en résidence secondaire

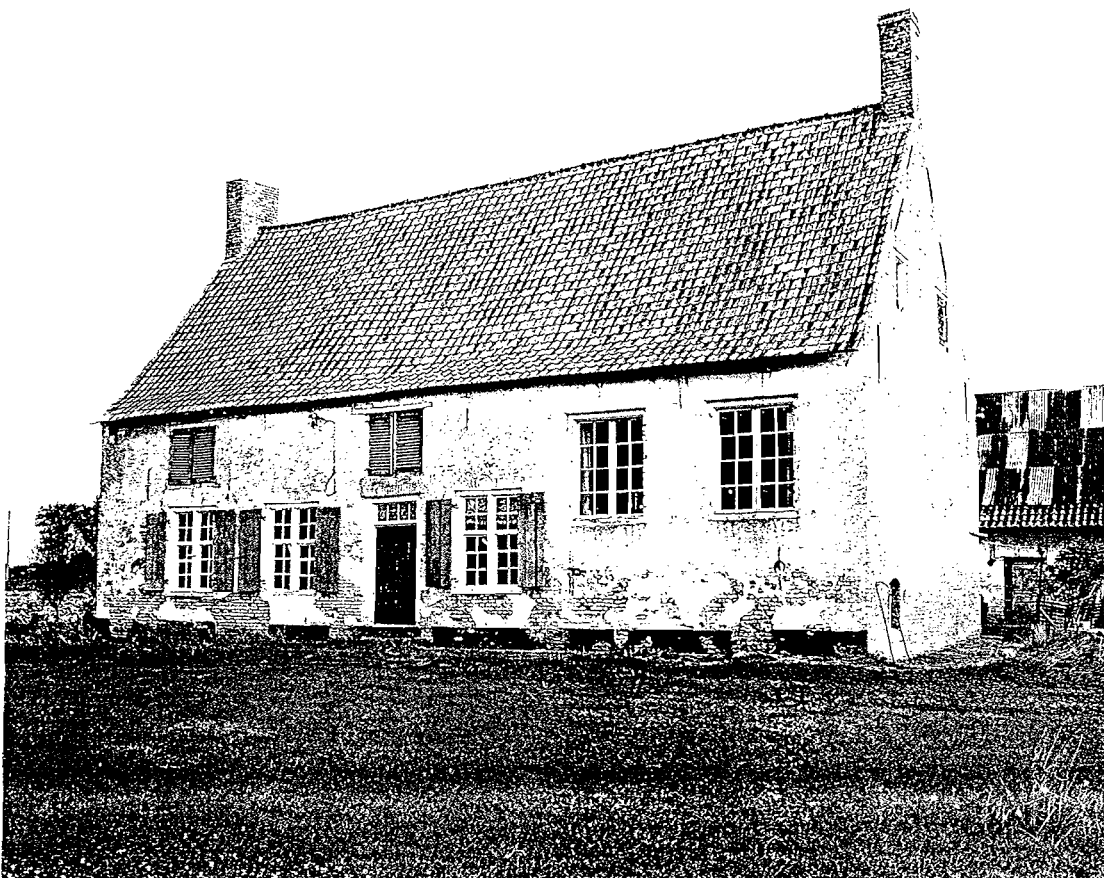


Oeren, Oerenstraat 20.
Le logis de ferme a conservé intact son terre, son fossé et son ponceau. La surélévation d'une partie de la couverture signale la «voûte» à l'extrémité du logis. Si celui-ci peut remonter au XVII-XVIII^e siècle, les étables, la grange et la fosse à fumier disposées autour d'une cour ouverte sont des constructions de la fin du XIX^e siècle





West-Cappel, C.R. 2,
 corps de logis et écurie
 (élévation sur la cour).
 Ce logis comporte comme
 on le voit souvent deux ailes
 bâties dans le prolongement
 l'une de l'autre. L'aile plus
 élevée en brique jaune,
 où se trouve la "voûte",
 date vraisemblablement
 de la fin du XVIII^e siècle ;
 l'aile basse en brique rouge es
 de 1883. L'écurie est, comme
 dans bien d'autres cas, située
 dans le prolongement du logis
 et non incluse dans les étables
 car les chevaux, qui réclament
 des soins particuliers, étaient
 toujours placés à proximité de
 l'habitation



Bambecque, CD 167.
 Cette ferme signalée sur
 les plans cadastraux
 du XIX^e siècle, a perdu
 aujourd'hui son fossé,
 sa haie et ses dépendances
 agricoles, à l'exception d'une
 petite étable parallèle au logi.
 Un soupirail sur le pignon et
 deux fenêtres plus hautes qui
 permettent de conserver le
 même niveau sous toiture
 indiquent la présence de la
 «voûte», tout en expliquant la
 répartition irrégulière des
 ouvertures en façade

Oost-Cappel

A peu près à cinq kilomètres de Rexpoede, sur l'ex-nationale 16 A, à cheval sur la frontière belge, se situe ce village appelé, en 1139, Hoost-Kappella, la chapelle de l'est par rapport à Rexpoede dont elle dépendait, habité par 311 personnes et comptant 478 hectares. Intéressante église dédiée à saint Nicolas (comme Rexpoede initialement) à deux nefs dont la plus ancienne, au sud, est gothique (9), gardant des traces de cintres en pierres de taille et grès ferrugineux provenant des monts de Flandre. Intéressantes boiseries.

Ce village souffrit beaucoup des événements de 1793 où un camp de volontaires républicains, installé à la lisière ouest du village, subit, le 21 août, le premier choc de l'armée anglo-hanovrienne du Maréchal Freytag. Lieux-dits : hameau des Cinq Chemins.

Bambecque

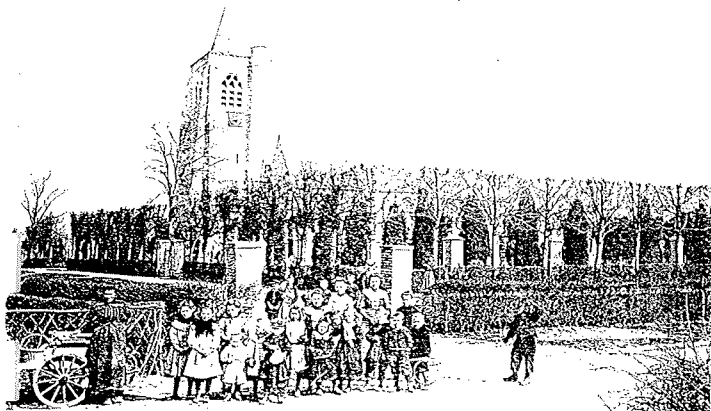
Située à cinq kilomètres environ au sud de Rexpoede, sur plusieurs départementales, tant d'Hondschoote que de Rosendaël menant à Wormhout. En 1123 Baben Beka, la becque de Babo homme franc. 614 habitants et 1 180 hectares.

L'Yser, célèbre petit fleuve côtier qui prend sa source à vingt kilomètres en amont, à Broxelle, et se jette à la mer à Nieuport en Flandre belge, passe à Bambecque où il se grossit de l'Herzeele becque.

Depuis 1914, son nom est passé à la légende pour avoir vu stopper à Dixmude sur ses rives avec les fusiliers marins de l'Amiral Ronarch la ruée allemande sur Calais et Dunkerque.

Dédiée à saint Omer, jolie église du XVI^e siècle avec beau mobilier, peintures votives avec texte en flamand. De 1777 est le joli manoir d'Ingels'hof baigné par l'Yser et dont la seigneurie existait avant 1292.

Livreuse de lait à domicile avec attelage à chiens, à Bambecque, vers 1900.



Belle maison flamande du XVIII^e siècle. On notera plus particulièrement les vent-berges qui protègent la toiture, la date en fer forgé et l'imposte.

A la Révolution, il était la propriété de la comtesse Deswaerte qui fut guillotinée à Arras. Sur le coteau du n'Heyl était un beau moulin à vent qui ne résista pas à la tempête de novembre 1940 qui fut d'une exceptionnelle violence.

Le 6 septembre 1793, après de violents corps à corps à Houtkerque et Herzele, les troupes républicaines du Général Houchard se heurtèrent à une vive défense au pont de Bambecque, qu'elles ne purent réduire qu'en le contournant vers Ingels'hof.

Lieux-dits : Kruystraete (la croisée des chemins), Oost Hoek (le coin est), den Heyl, Papegay (le perroquet).

Puisse cette narration vous être prétexte à découvertes estivales et contribuer à une meilleure connaissance de la Flandre, cette terre d'histoire et de labeur que peintres et poètes ont magnifiée avec tant d'amour.

R. De Beer, Meilleur Ouvrier de France,
Officier Arts-Sciences-Lettres.

- (1) Science de l'origine et de l'étymologie des noms de lieu.
- (2) Ensemble d'un territoire soumis à la juridiction d'un même seigneur.
- (3) Ouvrier-apprêteur de drap foulé aux pieds ou au maillet dans une solution argileuse. Opération destinée à donner au drap du moëlleux.
- (4) Sobriquet donné aux partisans de la Révolution (parce que, au lieu de la culotte, ils portaient le pantalon) et adopté par eux comme synonyme de révolutionnaire à toute épreuve.
- (5) Nef transversale qui, dans une église gothique, coupe à angle droit la nef principale, formant avec celle-ci la croisée du transept au point d'intersection prolongée à droite et à gauche par les bras N. et S. du transept ou croisillons.
- (6) Papier-monnaie émis en 1789, supprimé en 1797. On en avait émis pour 45 581 411 618 francs (dont 800 millions seulement furent remboursés au 34^e de leur valeur initiale). Par extension, on donne le nom d'assignat à tout papier ayant cours forcé émis par des Etats dans la gêne.
- (7) Aire de jeu d'environ 20 mètres sur 2, au sol bien tassé et légèrement concave, où l'on pratiquait le jeu de la boule flamande, disque de bois à tranche convexe appelée aussi « platine ».
- (8) Effigie couchée, sculptée sur un tombeau.
- (9) On nomme ainsi le style architectural qui a fleuri dans l'Europe occidentale depuis la seconde moitié du XII^e siècle. On peut distinguer le style gothique primitif (Paris), à lancettes (Reims, Chartres), rayonnant (Strasbourg) et flamboyant (Beauvais).

MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION DU PATRIMOINE

**Liste des immeubles protégés
au titre des législations sur les Monuments Historiques
et sur les Sites
dans le Département du Nord**

**Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
du Nord**

045 BAIVES

— WALLERS-TRELON : Ensemble formé par la vallée de l'Helpe Majeure et le Mont de Baives, délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la confluence entre le ruisseau de Bailièvre et l'Helpe Majeure: à l'est, le ruisseau de Bailièvre et le ruisseau de Baives, au sud, le C.D. n° 83A de Moustier à Mâcon, le C.V. n° 2 de Baives à Wallers-Trélon puis le chemin rural dit "de Dessus de Baives", la limite sud des parcelles n° 417, 411 et 410 du cadastre de la commune de Baives, la limite communale Baives/Wallers-Trélon, le C.V. n° 2 de Baives à Wallers-Trélon; à l'ouest, le ruisseau des Trieux, les limites sud et ouest de la parcelle n° 110 du cadastre de la commune de Wallers-Trélon, le C.D. n° 83 et le chemin rural de Wallers à Willies; au nord, la limite communale de Wallers-Trélon, en bordure de la forêt de Treton, jusqu'à l'Helpe Majeure (S.I. 31.12.82)

046 BAMBECQUE

— Château d'Engelshof : façades et toitures du château, à l'exception du bâtiment accolé à la façade sud (I.S.M.H. 20.01.83)

049 BANTOUZELLE

— Site de l'abbaye de Vaucelles et de la vallée du Haut Escaut : voir LES RUES DES VIGNES

053 BAVAY

— voir LES RUES DES VIGNES: abbaye de Vaucelles

— Ensemble de ruines de l'enceinte gallo-romaine : tours d'angle et courtines (Cl.M.H. 23.07.09)

— Vestiges antiques, parcelle n° 205, section AC du cadastre (I.S.M.H. 26.10.49)

— Ensemble gallo-romain (basilique, rempart, forum, boutiques et vestiges du cryptoportique) (I.S.M.H. 01.10.92)

— Hypocauste: 10, rue Saint Maur (I.S.M.H. 01.10.92)

— Enceinte médiévale : mur de fortification et/ou ses fondations (I.S.M.H. 01.10.92)

— voir AUDIGNIES: Château

— voir SAINT WAAST: Château

058 BEAUFORT

— Tour "sarrazine" et terrains environnants: parcelles n° 101, 477, 478, section D (I.S.M.H. 21.04.88)

065 BELLIGNIES

— Chapelle du cimetière : portail provenant de l'ancienne église (I.S.M.H. 26.03.34)

067 BERGUES

— Eglise Saint Martin : pignon du croisillon sud (Cl.M.H. 24.12.07)

— restes de l'abbaye Saint Winoc : porte à l'entrée du Champ de Mars, tour bleue, tour octogonale (I.S.M.H. 23.12.26 et 19.08.46)

— Enceinte fortifiée avec ses bâtiments, bastions, fossés, demi-lunes et glacis (Cl.M.H. 20.03.36)

— Citerne militaire (Cl.M.H. 22.12.30)

— COUDEKERQUE, HOYMILLE, QUAEDYPRE : Abords des fortifications au nord, à l'est et au sud de la ville, délimités par : au nord, depuis le canal de Dunkerque, le C.G.C. n° 72, le C.V.O. n° 6 jusqu'à l'angle nord de la parcelle n° 800, section B du cadastre de Coudekerque ; à l'est, la limite nord de la parcelle n° 339 du cadastre de Hoymille (limite communale), le watergang n° 22, les limites nord et est de la parcelle n° 327, le canal de la Basse Colme, la R.N. n° 16a ; au sud, la ligne du chemin de fer de Bergues à Hazebrouck, la limite est de la parcelle n°615 du cadastre de Hoymille, la limite sud-est des parcelles n° 3, 4 et 5 du cadastre de Quaedyre, la limite sud de la parcelle n° 5 du cadastre de Quaedyre jusqu'à la R.N. n° 16 de Paris à Dunkerque, la R.N. n° 16 jusqu'à la limite de la commune de Bergues (parcelles n° 2 à 5, section A du cadastre de Quaedyre ; n° 327 à 330, 337 à 359, 384, 386 et 387, 586 à 590, 601, 613 à 622, section U du cadastre de Hoymille ; n° 800 à 818, 821 et 822, section B du cadastre de Coudekerque) (S.I. 22.02.49)

— Mont-de-Piété (musée) (Cl.M.H. 28.12.07)

— 22, rue Carnot : façades et toitures (I.S.M.H. 26.10.81)